

Ressemblances et dissemblances entre les langues romanes du point de vue de la morpho-syntaxe verbale

Autor(en): **Iliescu, Maria**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **33 (1969)**

Heft 129-130

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399445>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RESSEMBLANCES ET DISSEMBLANCES ENTRE LES LANGUES ROMANES DU POINT DE VUE DE LA MORPHO-SYNTAXE VERBALE

I. En 1961, le regretté professeur A. L. Kroeber de l'Université de Californie finissait son article *Three Quantitative Classifications of Romance*¹, dans lequel il avait soumis à une analyse critique trois essais de classification des langues romanes, basés sur des statistiques comparatives — dont deux consacrées à la phonologie² et une au lexique³ — avec un appel adressé aux spécialistes d'essayer une classification à partir des dates fournies par la structure morphologique des mêmes langues.

La présente étude, bien qu'elle n'ait pas le but de faire une nouvelle classification des langues romanes⁴, mais plutôt d'établir les rapports réci-

1. *Romance Philology* XIV, february 1961, nr. 3, p. 189-195.

2. J. E. Grimes and F. B. Agard, *Linguistic divergence in Romania* dans *Language*, 1959, p. 598-604 et M. A. Pei, *A new methodology for Romance classification* dans *Word* V, 1948, p. 135-146. Le premier article, synchronique, s'occupe des relations de ressemblances et de dissemblances du point de vue de la phonologie entre le portugais, l'espagnol, le catalan, le français, l'italien, le sarde et le roumain, tandis que le deuxième, diachronique, établit les différences pourcentuelles entre le vocalisme tonique du portugais, de l'espagnol, du provençal, du français, de l'italien, du roumain et du sarde et leur point de départ : le latin.

3. J. A. Rea, *Concerning the validity of lexicostatistics* dans *International Journal of American Linguistics* XXIV, 1958 (ap. Kroeber, *op. cit.*), p. 115-150 combat la glottochronologie à l'aide de la méthode statistique appliquée au lexique. L'étude englobe les mêmes langues que l'article de Grimes-Agard.

4. Une tentative originelle de classification basée sur la statistique des morphèmes a été entreprise par Witold Manczak dans *Le problème de la classification des langues romanes* (Actes du IX^e Congrès International de linguistique romane, I, Lisboa, 1961, p. 81-89). Le linguiste polonais a dépouillé à cette intention des textes parallèles portugais, espagnols, catalans, provençaux, français, italiens et roumains, effectuant les calculs statistiques avec 70 % des morphèmes existant dans chaque texte. Ce procédé a sans doute l'avantage d'opérer avec les morphèmes les plus fréquents des langues comparées, mais le désavantage de ne pas épuiser systématiquement un compartiment de la morphologie.

proques de ressemblances et de dissemblances entre ces langues, est justement un tel essai. Le point de départ de ma recherche n'a pourtant pas été l'appel de Kroeber, dont je n'ai eu connaissance que plus tard, mais une étude comparative du linguiste belge L. Mourin, à savoir : *La distinction en conjugaisons*¹. Le riche matériel de cette étude a attiré mon attention sur le fait qu'un des facteurs les plus importants qui régissent l'organisation de la structure verbale des idiomes romans est le système, plus ou moins développé, par lequel ces langues distinguent les classes de conjugaison. Bien que dans l'ouvrage de L. Mourin on ne fasse pas abstraction des modalités variées dont se réalise cette distinction dans chaque langue, l'accent tombe sur le système lui-même. Les traits caractéristiques constituent les plus importantes invariants de la structure verbale de chaque langue.

II. En partant de cette constatation et en considérant que la flexion verbale constitue une des parties fondamentales de la morphologie — chapitre plus important pour la caractérisation d'une langue et pour l'établissement de ses rapports avec les idiomes apparentés que la phonétique, la phonologie et la syntaxe² — j'ai dégagé de l'étude citée 48 traits³

1. Stencilée dans *Contribution à la description comparée de la morphologie verbale des langues romanes*, Presses universitaires de Bruxelles, Bruxelles, 1966.

2. Pour cette opinion, voir W. von Wartburg, compte rendu sur le livre de W. Meyer-Lübke, *Das Katalanische* dans *ZRPh* XLVIII, 1928, p. 158 : « Wer, wie ich geneigt ist, die Morphologie einer Sprache für ihre Charakteristik und Verwandtschaftsbeziehung eine weit grössere Bedeutung zuzumessen, als etwa der Lautlehre oder der Syntax... » Ou bien Iorgu Iordan, *El lugar del idioma rumano en la Rumania* dans *Beiträge zur romanischen Philologie*, I, Berlin, 1961, p. 177 : « En cuanto a la clasificación de los idiomas romances en una manera u otra, el método más indicado (a lo mejor único) es el análisis de los hechos morfológicos y del fondo léxico principal, los sectores más resistentes y por consiguiente, más aptos para servir como criterio de división ».

3. 1. 3 formes de conjugaison ; 2. 4 formes de conjugaison. L'INFINITIF. 3. 3 formes d'infinitif ; 4. 4 formes d'infinitif. LE PRÉSENT. *Distinction des conjugaisons* 5. 2 conjugaisons ; 6. 3 conjugaisons ; 7. 4 conjugaisons ; 8. la distinction du nombre maximum de conjugaisons admises se fait à la personne 4 et 5 ; 9. la distinction se fait seulement à la personne 5 ; 10. la distinction se fait seulement à d'autres personnes qu'aux personnes 4 et 5. *Isolement de la conjugaison I*. 11. L'isolement est réalisé à la personne 3 ; 12. l'isolement s'étend à la pers. 6 ; 13. l'isolement s'étend à la personne 1. 14. l'isolement s'étend à la personne 2 : *Unification des conjugaisons*. 15. Unification de toutes les conjugaisons à la personne 6 ; 16. unification à la personne 2 ; 17. unification à la personne 1 ; 18. unification à la personne 4. LE SUBJONCTIF. 19. Sans distinction des conjugaisons ; 20. 2 conjugaisons ; 21. 3 conjugaisons ; 22. isolement de la conjugaison I

pertinents pour marquer la distinction en conjugaisons ¹ des langues romanes. A la lumière de ces traits, j'ai comparé les langues romanes suivantes : le portugais, l'espagnol (plus exactement le castillan), le catalan, le provençal, le français, le franco-provençal (le patois d'Hérémence, Valais suisse) ², le sursilvain, l'engadinois, le ladin dolomitique (parlé au Val Gardena et plus spécialement à Ortisëi), le frioulan, l'italien (plus exactement le toscan), le sarde (variante centrale parlée à Nuoro), le daco-roumain ³.

et unification des conjugaisons II et III ; L'IMPÉRATIF. 23. Sans distinction en conjugaisons ; 24. 2 conjugaisons ; 25. 3 conjugaisons ; 26. la distinction du nombre maximum de conjugaisons admises se fait à la personne 2 ; 27. la distinction se fait à la personne 4 ; 28. la distinction se fait à la personne 5. L'IMPARFAIT. 29. Sans distinction en conjugaisons ; 30. 2 conjugaisons ; 31. 3 conjugaisons ; 32. LE FUTUR. Sans distinction des conjugaisons ; 33. 2 conjugaisons ; 34. 3 conjugaisons. LE GÉRONDIF. 35. Sans distinction en conjugaisons ; 36. 2 conjugaisons ; 37. 3 conjugaisons. LE PRÉTÉRIT. 38. Existence de formes faibles et fortes ; 39. les formes faibles distinguent 2 conjugaisons ; 40. Les formes faibles distinguent 3 conjugaisons. 41. Les formes fortes ne distinguent pas les conjugaisons ; 42. Les formes fortes distinguent les conjugaisons ; 43. La voyelle d'élargissement est la même que la voyelle d'élargissement des formes faibles de la conj. III. 44. Balancement de l'accent entre les personnes 1, 3, 6 et 2, 4, 5. PARTICIPE PASSÉ. 45. Les formes faibles distinguent 3 conjugaisons ; 46. existence d'une forme faible en *-ut*. 47. Existence d'un participe fort à voyelle d'élargissement tonique ; 48. les formes fortes distinguent les conjugaisons.

1. J'ai accepté la classification des conjugaisons telle qu'elle a été faite dans l'étude de L. Mourin. C'est pourquoi je n'ai pas considéré les verbes roumains en *î* (*virî, urî*) comme formant une cinquième conjugaison comme le fait Gr. Moisil dans son article, *Probleme puse de traducerea automată. Conjugarea verbelor în limba română scrisă* dans *Studii și cercetări lingvistice* XI, 1960, 1, p. 7-24. Un sondage démontre d'ailleurs que si l'on considère que le roumain a 5 et non pas 4 conjugaisons, les résultats ne changent que d'une façon minime et non essentielle. Le degré d'isolement du roumain aurait été encore plus grand.

Pour le franco-provençal j'ai considéré les verbes palatalisés du type *baïe* comme faisant partie de la conjugaison I.

J'ai maintenu aussi le numérotage des conjugaisons adopté par L. Mourin. Il s'agit donc de la conjugaison I, II et III selon que le radical verbal est, ou peut être, élargi respectivement des voyelles *a*, *i* et *e*. Seulement pour le roumain, où la II^e et III^e conjugaison latine ne fusionnent pas totalement, les verbes provenant de la II^e conjugaison latine sont groupés dans une IV^e conjugaison,

2. Je me suis basée sur la monographie de L. de Lavallaz, *Essai sur le Patois d'Hérémence* (Valais-Suisse) Paris, 1935. Du point de vue des traits morphologiques pertinents, analysés par moi, les différences entre les patois franco-provençaux semblent minimales.

3. Je me suis permis de ne pas spécifier chaque fois s'il s'agit d'un dialecte ou d'une langue.

Opérant avec un nombre relativement élevé de traits, choisis non pas au hasard, mais concernant une partie importante ¹ et du même compartiment linguistique, j'espère avoir éliminé, au moins partiellement, la réserve qu'on fait habituellement à la méthode statistique-comparative, à savoir le choix arbitraire du matériel sur lequel se basent les conclusions ².

La méthode appliquée est simple ³. J'ai dressé un tableau central ⁴ où l'occurrence ou la non-occurrence des 48 traits pour chaque langue est notée respectivement par + et —.

Nous reproduisons ici, pour meilleure compréhension, 5 traits caractéristiques pour la distinction des conjugaisons au présent :

TABLEAU I.

	Po	Es	C	Pr	Fr	FP	Su	E	D	F	I	S	R
5	—	—	—	+	+	—	+	+	+	—	—	—	—
6	+	+	+	—	—	+	—	—	—	+	+	+	+
7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+
8	+	+	+	+	—	—	+	+	+	—	—	—	+
9	—	—	—	—	—	+	—	—	—	+	+	+	—
etc.													

Prenant le tableau I comme point de départ, j'ai dressé 13 tableaux (un pour chaque langue) notant pour chaque trait le comportement de chaque langue à l'égard de la langue « pivot » (= la langue à laquelle est

1. Abstraction faite de verbes irréguliers.

2. Voir entre autres Witold Manczak, *op. cit.*, p. 83.

3. Cf. Alvar Ellegård, *Statistical measurement of linguistic relationship* dans *Language* XXXV, 1959, 2.

4. Les chiffres représentent le nombre du trait (voir p. 114... note 3...). Les langues sont rangées selon leur position géographique, de l'ouest à l'est : Po = Portugais, Es = espagnol, C = catalan, Pr = provençal, Fr = français, FP = franco-provençal, Su = sursilvain, E = engadinois, D = dolomitique, F = frioulan, I = italien, S = sarde, R = roumain.

consacré le tableau respectif). J'ai noté avec + les idiomes qui se comportent de la même manière que la langue « pivot » et avec — les langues qui manifestent un autre comportement.

Voici la partie du tableau consacré au portugais qui correspond au tableau 1 :

TABLEAU 2 (Portugais = Y)

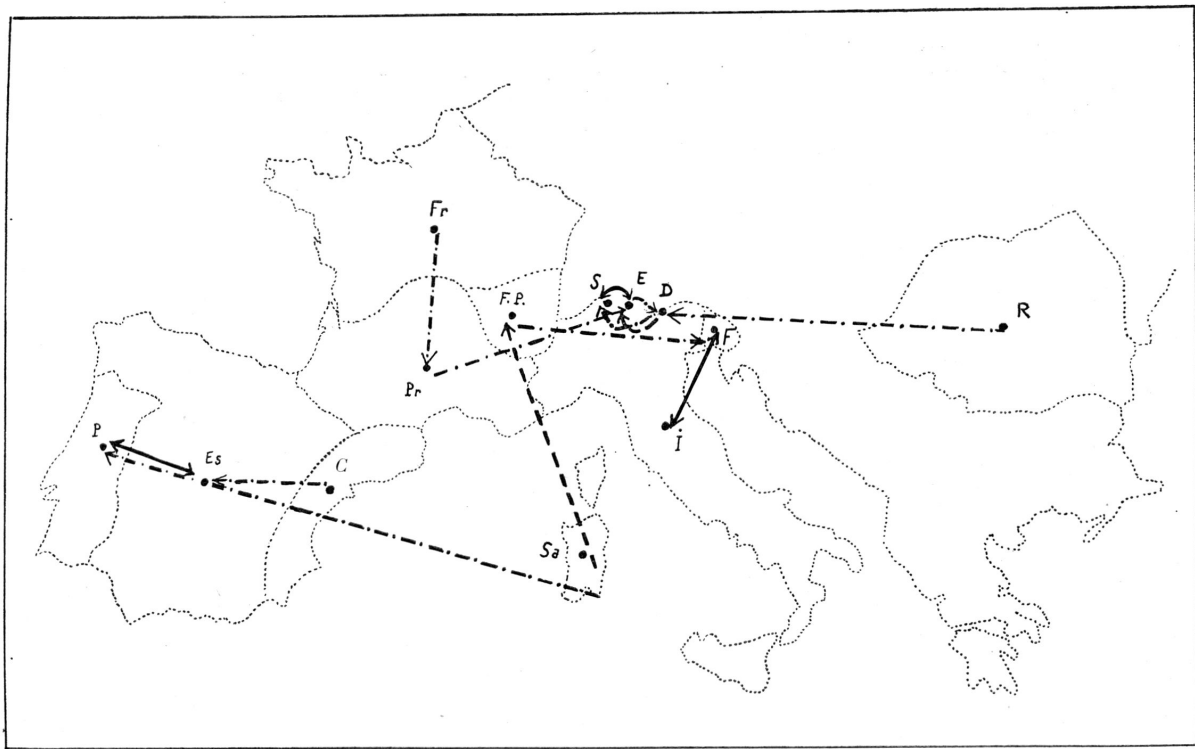
Y	X ₁	X ₂	X ₃	X ₄	X ₅	X ₆	X ₇	X ₈	X ₉	X ₁₀	X ₁₁	X ₁₂
Po	Es	C	Pr	Fr	FP	Su	E	D	F	I	S	R
5	+	+	—	—	+	—	—	—	+	+	+	+
6	+	+	—	—	+	—	—	—	+	+	+	+
7	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	—
8	+	+	+	—	—	+	+	+	—	—	—	+
9	+	+	+	+	—	+	+	+	—	—	—	+
etc.												
Total	5	5	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3

Le total des + de chaque langue (X₁, X₂, X₃, etc.) représente le nombre des traits communs avec la langue Y. Rapporté au total des traits (= 48), il représente le coefficient de ressemblance ¹ entre X₁ et Y, X₂ et Y et ainsi de suite.

Le tableau 3, reproduit ici entièrement, est ordonné selon ces coefficients de ressemblances. Ils varient de 91 % à 33 % et sont notés horizontalement, en haut du tableau. A gauche, à tour de rôle, chaque langue est considérée en rapport avec les autres, devenant langue « pivot ». Autrement dit, chaque langue est suivie par les autres dans l'ordre du coefficient de ressemblance ².

1. Il ne s'agit donc pas d'un degré de « parenté » mais d'un degré de ressemblance. Pour la différence entre les deux notions, voir aussi Alvar Ellegård, *op. cit.*, p. 141.

2. J'ai négligé les décimales sous 50 % et j'ai adjoint une unité pour les décimales dépassant 50 %.



CARTE 1.

- ↔ unit les langues qui occupent réciproquement le premier rang, suivant les tableaux 3 et 4.
- indique la langue qui occupe le premier rang par rapport à la langue de laquelle part la flèche, suivant le tableau 3.
- indique la langue qui occupe le premier rang par rapport à la langue de laquelle part la flèche, suivant le tableau 4.

nelle qui n'est pas celle de la plupart des langues. Examinons par exemple l'espagnol et le catalan. Les deux langues se rapprochent réciproquement par un coefficient de 81 %. Toutefois, seul l'espagnol occupe le premier rang par rapport au catalan. Celui-ci occupe seulement le rang 2 par rapport à l'espagnol, vu que le portugais (avec le coefficient 91 %) vient s'interposer entre l'espagnol et le catalan.

La carte jointe présente un tableau synoptique concernant les rapports existants entre les différents idiomes de la Romania, du point de vue étudié par nous. (Ne sont représentées que les langues qui occupent le premier rang par rapport aux autres.)

III. Voilà maintenant les observations qu'on peut faire en partant des résultats obtenus :

1. Pour trois groupes de langues, le rapprochement à l'égard de l'idiome qui occupe le premier rang est réciproque, ce qui exprime sans doute une plus grande affinité entre les langues respectives.

Ces trois groupes sont les suivants : le portugais et l'espagnol, l'engadinois et le sursilvain, le frioulan et l'italien. Le pourcentage le plus élevé est celui du premier groupe (91 %). Suit le deuxième groupe avec 85 % et enfin le troisième avec 75 %.

Il est éloquent pour la relativité des notions de « dialecte » et de « langue » que l'espagnol et le portugais, auxquels personne n'a jamais contesté la qualité de langues, se ressemblent bien plus que l'engadinois et le sursilvain, considérés presque unanimement comme dialectes. Ceci semble démontrer que les notions de « langue » et de « dialecte » ne dépendent pas, au moins en première instance, du degré de ressemblance ou de dissemblance par rapport à un autre idiome. Il paraît que le critère d'ordre strictement linguistique ne joue pas le premier rôle dans ce problème.

a) Pour ce qui est du groupe espagnol-portugais il est complété par le catalan qui se place au deuxième rang par rapport aux deux langues. Le fait que ces trois langues forment un groupe très unitaire est prouvé aussi par l'absence d'une autre langue qui soit située dans les limites comprises entre le coefficient 81 % et 71 %. (Voir tableau 3.) Autrement dit, il y a une grande distance entre les pourcentages obtenus pour les langues qui occupent le rang deux par rapport au portugais, à l'espagnol et au catalan et les pourcentages des langues qui occupent le rang trois à l'égard de ces mêmes langues.

L'homogénéité du groupe ibéro-roman est d'ailleurs confirmée par

toutes les autres recherches comparatives-statistiques. Les trois membres du groupe ont des positions adjacentes dans les tableaux de Grimes-Agard, de Rea et de Manczak. Étant donné que Manczak s'occupe des morphèmes, Rea du lexique et Grimes-Agard de la phonologie, selon toute apparence, l'unité du groupe dépasse non seulement le domaine de la distinction en conjugaisons, mais encore celui de la morphologie.

Selon nos recherches, le catalan se rapproche donc avec un coefficient considérablement plus grand de l'espagnol et du portugais que du provençal (portugais et espagnol 81 %, provençal 63 %) ¹. Tout ceci confirme l'opinion de von Wartburg qui soutenait que pour la morphologie et spécialement pour la flexion, le catalan est une langue de type ibéro-roman ². Il est tout naturel que le catalan constitue une « *lengua-puente* » ³, mais ceci est un apanage de toutes les langues qui s'avoisinent d'un côté et de l'autre avec des langues apparentées ⁴.

b) En ce qui concerne les parlers du deuxième groupe qui se rapprochent réciproquement, à savoir le sursilvain et l'engadinois, il faut remarquer tout d'abord que le dolomitique occupe le deuxième rang par rapport à ces deux idiomes. Il devient évident qu'il s'agit d'un groupe très homogène : celui des dialectes dits rhétoromans occidentaux-centraux ⁵. Le frioulan fait nettement groupe à part. Il se rapproche plus de l'italien et du franco-provençal que des autres dialectes rhéto-romans.

c) En effet, le frioulan constitue un groupe bien serré avec l'italien (coefficient de ressemblance 75 %) et s'approche étonnamment du franco-provençal (coefficient de ressemblance 73 %). Le degré de rapprochement par rapport au sursilvain et à l'engadinois est seulement de 63 % et par rapport au dolomitique de 59 %. Cette constatation appuie d'une certaine

1. Pour le stade ancien de la langue le rapprochement à l'égard du provençal présente un degré plus élevé.

2. Walther von Wartburg, *op. cit.*, p. 158 : « Das Flexionssystem hingegen steht durchaus dem Spanischen näher als dem Provenzalishhen. »

3. Badia Margarit, *Fisiognomica comparada de las lenguas catalana y castellana*, Real Academia de Buenas Letras. Discurso. Barcelona, 1955, p. 22. Kurt Baldinger, *Die Herausbildung der Sprachräume auf der Pyrenäenhalbinsel*, Berlin, 1958, p. 51.

4. Badia Margarit, *op. cit.*, p. 22 : « El catalán es una lengua-puente, es como son todas las lenguas que tienen vecinas a un lado y a otro una lengua de transición entre ellas. »

5. Dans *Die romanischen Ortsnamen des Untervinschgaus* dans *Ausgewählte Aufsätze*, Jena, 1937, E. Gamillscheg avait déjà constaté qu'il n'y avait pas de différences fondamentales entre le rhéto-roman central et celui des Grisons, en ce qui concerne les toponymes.

façon l'idée de Knud Togeby ¹ qui, remarquant l'indépendance du frioulan à l'égard des « dialectes rhéto-romans proprement dits » croit qu'il doit être considéré comme langue à part. Étant donné que, selon mon opinion, il ne faut jamais recourir pour la classification des idiomes, tout comme pour l'établissement des limites entre langues et dialectes à des solutions radicales, il n'est point nécessaire de considérer le frioulan comme une langue indépendante. Il faut nous contenter avec la constatation que cet idiome a une individualité plus nuancée et que, en se rapprochant de l'italien et du franco-provençal, il fait la liaison entre les parlers gallo-romans et italo-romans.

2. Le roumain et le français sont les seules langues qui se trouvent réciproquement aux pôles opposés. Autrement dit, ils occupent chacun le deuxième et dernier rang à l'égard de l'autre. Ces deux langues atteignent le coefficient de rapprochement le plus bas : 33 %.

Dans ce cas encore, les autres recherches de ce genre, consacrées aux morphèmes et au lexique, ont abouti aux mêmes résultats. On peut donc considérer que la position « à l'antipode » du français et du roumain dépasse la distinction en conjugaisons et même la morphologie.

A des conclusions très semblables est arrivé J. Pohl dans un article ² consacré à la typologie des langues romanes à base de la position des éléments déterminatifs d'un syntagme. Le français étant la langue la plus « centripète » des langues romanes examinées et le roumain la seule langue « centrifuge », les deux idiomes se situent aux pôles opposés.

3. Jugeant d'après le coefficient de ressemblance, le français, le roumain et le sarde peuvent être considérés comme les langues les plus « isolées » des autres idiomes romans. Les coefficients de ressemblance par rapport aux langues qui occupent le deuxième rang sont les plus réduits : 67 % le provençal par rapport au français, 71 % le portugais par rapport au sarde et toujours 71 % le dolomitique par rapport au roumain. La forte individualisation du roumain et du français a déjà été constatée à maintes reprises. Rea considère le roumain comme la langue romane la plus « discordante » du point de vue lexical ³. Amado Alonso considère ces deux

1. *Comment écrire une grammaire historique des langues romanes* dans *Studia Neophilologica*, 1962, p. 315-320.

2. *Le roumain, seule langue centrifuge ?* dans *Omagiu lui Alexandru Rosetti*, București, 1965, p. 710-717.

3. « Rumanian is the most discordant, a off-center Romance language lexically. »

TABLEAU

4.

	86 %	85 %	84 %	83 %	82 %	81 %	80 %	79 %	78 %	77 %	76 %	75 %	74 %	73 %	72 %	71 %	70 %	69 %	68 %	67 %	66 %	65 %	64 %
Po	Es										C											S	
Es	Po						C															Pr	
C							Es			Po												I Pr	
Pr									E							D Fr	FP			I F		Es	C
Fr																Pr						FP	
FP							F										P D		S			E Fr	
Su			E							D												F	
E			D Su						Pr								F					FP I	
D			E						I	Su						Pr	FP	F					
F			I	FP													E	D	Pr			Su	
I			F						D		FP								Pr			E	C
S																			FP			Po	
R																							

langues comme « singularisées » et « ingroupables »¹. Très semblables

1. *Partición de las Lenguas Romanicas, Temas españoles*, Madrid 1954, p. 127 : « el francés tiene una constitución tan original, tan apartada del tipo común al resto que dentro de la Romania continua... resulta inagrupable ; p. 126 el rumano es idioma inagrupable. »

sont, pour le français, les opinions de K. Togeby¹ et de E. B. Vidos².

1. *Op. cit.* : « le français fait presque toujours bande à part. Il est exception constante dans la famille des langues romanes ».

2. *Op. cit.*, p. 315 : « Nel romanzo occidentale ... il francese ... prende una posizione chiaramente appartata ».

Dans le domaine de la distinction en conjugaisons, l'isolement du français a été souligné par L. Mourin dans l'étude qui a servi comme base à la présente recherche. Le français est, de toutes les langues romanes, celle qui se soucie le moins de marquer la distinction en conjugaisons ¹.

Un coup d'œil sur la carte montre que les trois langues en cause ne sont liées au reste de la Romania que par des flèches centripètes (vers la langue la plus proche) mais par aucune flèche centrifuge (partant d'une autre langue). C'est qu'elles n'occupent le deuxième rang par rapport à aucune langue, justement à cause de leur isolement.

IV. Pour constater si les observations faites jusqu'ici sont valables exclusivement pour la distinction en conjugaisons ou bien si leur « valabilité » dépasse ce domaine, j'ai fait un sondage, en ajoutant aux premiers 48 traits encore 18, tous du domaine de la morphosyntaxe verbale. Ils peuvent être classés en 3 groupes ².

TABLEAU 5.

Po	Es	C	S	Pr	I	D	S	R — FP	F	Fr	E
Es	Po	C	Pr	I	S	D	F	Su — FP	R	Fr	E
C	Es	Po	Pr — I	D	FP	F — S	R	Su	E	Fr	
Pr	E	Fr — D	FP	I — F	Es	C	Su — Po	S	R		
Fr	Pr	FP	F	E	S — S	D	I	Fs — C	Po	R	
FP	F	I	Pr	D	S	E — Fr	S — C	Es	Po	R	
Su	E	D	F	Pr — I	S	FP	R	C	Fr	Es	Po
E	D — S	Pr	F	FP — I	Fr	R — S	C	Es	Po		
D	E	I	Su	Pr	FP	F	R — C	S	Es	Po	Fr
F	I	FP	E	D	Pr	Su	Fr	S	C	Es	R
I	Fr	D	FP	Pr	E	C	Su	S	Es	Po	R
S	FP	Po	I — Su	S	D	C	Es	Pr	E	Fr	R
R	D	I — Su	S	Pr	E	F	Po — Es	S	FP	Fr	

1. *Op. cit.*, p. 102.

2. I. 1) Existence d'un infixé à la conj. II. 2) deux infixes spécialisés, respectivement pour la conj. I et II. 3) le même infixé apparaît à la conj. I et II.

II. 1) Plus que parfait indicatif synthétique. 2) Futur analytique. 3) Formes distinctes

Le tableau 4 représente graphiquement les résultats obtenus par la même méthode, en tenant compte de tous les 66 traits.

Le tableau 5 synthétise les résultats du tableau 4 du point de vue des rangs. Le trait épais démarque les résultats qui sont identiques pour les tableaux 3 et 4.

Le tableau annexe 6 indique le nombre des traits qui individualisent une seule langue (A) ou bien un groupe de deux (B) ou de trois langues (C) ¹.

pour le conditionnel. 4) Conditionnel analytique. 5) Parfait périphrastique. 6) Deux formes pour l'imparfait du subjonctif. 7) Formes distinctes pour le conditionnel direct et indirect. 8) Existence de temps surcomposés. 9) Existence d'un infinitif personnel. 10) Existence du subjonctif futur.

III. 1) Le verbe *venire* peut être employé pour la formation du passif. 2) Les verbes réfléchis et (quelques) intransitifs se construisent avec *essere*. 3) Les temps composés se construisent exclusivement avec *habere*. 4) Le verbe *essere* est son propre auxiliaire. 5) Existence d'autres auxiliaires outre *habere* et *essere*.

1. A. *Le portugais* est la seule langue avec un infinitif personnel.

Le français est la seule langue qui ne distingue pas de conjugaisons à l'imparfait de l'indicatif,

Le sursilvain est la seule langue qui dispose d'une forme distincte pour le conditionnel direct et indirect.

Le roumain est la seule langue qui : 1. a 4 formes d'infinitif et 4 formes de conjugaison ; 2. qui distingue 4 conjugaisons à l'indicatif présent ; 3. qui distingue 3 conjugaisons au présent du subjonctif ; 4. dont le participe fort distingue les conjugaisons ; 5. qui emploie l'auxiliaire *essere* pour former certains temps composés de l'indicatif.

B. *Le portugais* 1. et l'espagnol n'ont pas de participe faible en *-ut* ; 2. et le roumain disposent d'un plus-que-parfait synthétique.

L'espagnol 1. et le catalan ont deux formes d'imparfait subjonctif ; 2. Cf. le portugais 1.

Le catalan 1. et le français disposent d'un parfait périphrastique formé avec un auxiliaire de mouvement ; 2. Cf. l'espagnol 1.

Le français 1. et le frioulan étendent au présent de l'indicatif l'isolement de la conj. I à la pers. 1. 2. et le franco-provençal ne distinguent pas les conjugaisons au gérondif ; 3. Cf. le catalan 1.

Le franco-provençal cf. le français 2.

Le sursilvain et l'engadinois ont un seul infix verbal pour deux conjugaisons.

L'engadinois 1. et le dolomitique disposent de deux infixes verbaux ; 2. Cf. le sursilvain.

Le dolomitique 1. et le roumain ont deux infixes verbaux, chacun spécialisé pour une conjugaison ; 2. Cf. l'engadinois 1.

Le frioulan cf. le français 1.

L'italien et le roumain différencient les conjugaisons au parfait fort.

Voir suite de la note 1 page 128.

TABLEAU 6.

	Po	Es	C	Pr	Fr	FP	Su	E	D	F	I	S	R
A	1	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	6
B	2	2	2	—	3	1	1	2	2	1	1	1	4
C	3	3	2	—	3	2	2	2	1	1	2	6	1
	6	5	4	—	7	3	4	4	3	2	3	7	11

V. Une rapide confrontation des tableaux 3 et 4 démontre que toutes les observations faites en partant du premier sont confirmées par le second.

Il n'y a pas de différences essentielles pour ce qui est du rang des langues entre le pourcentage de 91-71 % et de 45-33 % des tableaux 3

Le sarde et le roumain ont un conditionnel analytique.

Le roumain 1. cf. le sarde ; 2. cf. l'italien ; 3. cf. le dolomitique 1. 4. cf. le portugais 2.

C. *Le portugais* 1. l'espagnol et le sarde n'ont pas d'infixes verbaux ; 2. l'espagnol et le sursilvain disposent de formes de subjonctif futur ; 3. l'espagnol et le sarde ont 3 formes d'infinitif et 3 formes de conjugaisons ; 4. le catalan et le sarde distinguent 3 formes de conjugaisons au gérondif.

L'espagnol 1. le catalan et le français présentent, à la pers. 2, 4 et 5 du parfait fort une voyelle d'élargissement identique avec celle des verbes de la conj. III au parfait faible ; 2. cf. le portugais 1, 2, 3.

Le catalan 1. Cf. le portugais 4 ; 2. Cf. l'espagnol 1.

Le français 1, l'engadinois et le sarde distinguent les conjugaisons au présent de l'indicatif à d'autres personnes que la pers. 4 et 5 ; 2. le franco-provençal et le sarde distinguent les conjugaisons à l'impératif seulement à la personne 5 ; 3 Cf. l'espagnol 1.

Le franco-provençal 1. le frioulan et l'italien distinguent 3 conjugaisons à l'imparfait ; 2. Cf. le français 2.

Le sursilvain 1. l'italien et le roumain ont un futur analytique ; 2. Cf. le portugais 2.

L'engadinois 1. le dolomitique et l'italien distinguent 2 conjugaisons au futur ; 2. Cf. le français 1.

Le dolomitique cf. l'engadinois 1.

Le frioulan cf. le franco-provençal 1.

L'italien 1. cf. le franco-provençal 1 ; 2. cf. l'engadinois 1 ; 3. cf. le sursilvain 1.

Le sarde 1. 2. cf. le français 1, 2 ; 3, 4, 5. cf. le portugais 1, 3, 4 ; 5. Cf. le sursilvain.

Le roumain cf. le sursilvain 1.

et 4. Elles n'affectent que le dolomitique et le sarde. On le voit bien, comme pour les recherches sur le fond stable du lexique ou pour la détermination des dialectes par rapport aux langues, les résultats des recherches statistiques sont incontestables seulement pour les unités plus différenciées qui se distinguent clairement, les autres, à moindres différences, sont plus labiles et donnent lieu à beaucoup de discussions.

VI. 1. Les résultats synthétisés par les tableaux 3 et 4 ne confirment nullement l'existence d'un groupe distinct oriental, fut-il formé de l'italien, du sarde et du roumain ou bien seulement de l'italien et du roumain. Même la ressemblance entre le roumain et l'italien est très relative et unilatérale. Car si l'italien occupe le rang 3 par rapport au roumain, l'italien se rapproche plus de toutes les langues occidentales que du roumain. Les recherches de Rea ¹ et de Manczak ² arrivent à des résultats tout à fait semblables.

Ceci confirme l'idée de W. von Wartburg que : « La Romania orientale et la Romania occidentale sont des notions d'histoire, non d'actualité ; elles appartiennent à la linguistique diachronique ; dans la linguistique synchronique elles perdent leur sens. »

2. Le fait que dans la statistique de Grimes-Agard le roumain et l'italien se rapprochent dans la même mesure (ils occupent réciproquement le rang 1) démontre que les relations de ressemblance et de dissemblance entre différentes langues ne peuvent pas toujours être jugées d'après un seul compartiment de la langue. La ressemblance de l'italien par rapport au roumain, selon les statistiques dont nous disposons, est surtout de nature phonétique. La morphologie (au moins conformément à la présente recherche et à celle de Manczak) et le lexique (voir la statistique de Rea) présentent des différences considérables. L'italien manifeste le même comportement inégal aussi à l'égard du français. Bien que le lexique des

1. « Italian, Sardinian, Rumanian do not form a coherent non-western group lexically. » L'italien occupe le premier rang par rapport au roumain en tant que le roumain occupe le dernier par rapport à l'italien.

2. *Op. cit.* : « La division traditionnelle des langues romanes en deux groupes, oriental et occidental, ne correspond aujourd'hui à rien de réel ; » (p. 87) ; « Le roumain est un peu moins éloigné de l'italien que des autres langues romanes, mais cette différence n'a pas de caractère essentiel, et, en outre, toutes les langues dites occidentales sont plus proches de l'italien que le roumain » (p. 88).

deux langues semble être très rapproché ¹, la morphologie et la phonétique en sont des plus différentes ².

La situation du catalan par rapport au provençal doit être appréciée de la même façon. Il est incontestable que ces deux langues ont des grandes affinités dans le domaine de la phonétique et du lexique. Cela n'empêche pas que le catalan ait une structure verbale décidément ibéro-romane.

3. Remarquable est la situation du provençal qui ne s'individualise par aucun trait spécifique (voir tableau 6). Le tableau 4 montre que cette même langue présente le plus haut pourcentage par rapport à la langue la plus dissemblable, qui est le roumain. En corroborant ces observations on peut arriver à la conclusion que le provençal a un caractère « eclectique » constituant une sorte de noyau, de centre, de la Romania. C'est ce que soutenait G. Rohlfs dans un article à titre suggestif (*La langue d'oc carrefour des langues romanes*) en parlant de la position clef du provençal ³.

Pour expliquer cette caractéristique du provençal il faut recourir à sa forte romanisation, à son haut degré de culture et à sa position centrale, protégée de toute influence étrangère. De même qu'un idiome qui se trouve entre deux langues apparentées devient une « lingua-puente », une langue entourée de plusieurs dialectes ou langues apparentées a toutes les chances de devenir une « langue noyau ».

4. Un principe général qui se dégage de notre recherche est celui que dans un groupe de langues apparentées, chaque langue présente habituellement le plus haut coefficient de ressemblance par rapport à une langue proche, sinon voisine du point de vue géographique. Pour les langues étudiées ici, cette constatation est valable, exception faite pour le sarde (qui ressemble à un plus haut degré au portugais, lointain, mais archaïque, qu'à aucun autre idiome). La conséquence de cette observation est que les ressemblances et les dissemblances des langues n'ont rien d'« inattendu » et de « spectaculaire ». Le passage de l'une à l'autre se fait graduellement ⁴, doucement, tout comme le passage des dialectes aux langues, ou bien celui d'une étape de la langue à une étape nouvelle.

1. Chez Rea l'italien et le français occupent réciproquement le premier rang.

2. Dans mes tableaux 3 et 4 et dans la statistique de Grimes-Agard, le français occupe le dernier rang par rapport à l'italien. L'italien occupe le rang 9 dans le tableau 4, le penultième dans le tableau 3 et dans la statistique de Grimes-Agard.

3. Communications linguistiques présentées au 3^e Congrès de Langue et Littérature d'oc, Bordeaux, 3-8 septembre 1961, dans *RLiR*, 1964, p. 92-102.

4. B. E. Vidos, *op. cit.*, p. 302.

C'est pourquoi je crois qu'il est forcé et inutile de procéder à une classification stricte des langues romanes, dans le sens d'un groupement rigide qui ferait des brèches artificielles là où il y a des liaisons indestructibles. Car toutes les langues romanes sont liées entre elles par les fils des différents traits ressemblants, comme on peut le voir d'une façon plastique à l'aide de la carte 1.

5. Dans le *centre* de la Romania (portugais, espagnol, catalan, provençal, franco-provençal, rhéto-roman, italien), ces fils sont plus fréquents; à la *périphérie* (roumain, français, sarde) ils sont plus rares. Ceci confirme la théorie d'Amado Alonso, qui parle d'une *Romania continua*¹. Selon mes recherches, celle-ci est formée d'un grand groupe central, dans lequel se distingue, par son homogénéité, le groupe ibéro-roman, et d'une *périphérie*. Il n'est plus besoin de souligner que bien qu'« ingroupables » et « singularisées » pour utiliser l'expression d'Amado Alonso, les trois langues périphériques font incontestablement partie de l'ensemble de la Romania. Le caractère différent des langues « périphériques » s'explique par l'archaïsme du sarde et du roumain, dû à leur isolement géographique, par le contact direct et permanent avec des fortes influences étrangères pour le roumain et le français et par un substrat vigoureux pour le français et qui ne peut être négligé pour le roumain et enfin par une romanisation tardive et plus faible pour le français².

Envisagée ainsi, la Romania ressemble assez à la vision de W. von Wartburg³ : « Quand, un jour, la linguistique synchronique... procédera à une classification des langues romanes, elle mettra certainement à part le roumain et le français, et elle les opposera aux autres langues romanes. Elle établira probablement un groupe méditerranéen comprenant l'italien, l'occitan, le sarde, le catalan, l'espagnol et le portugais, à moins que ce dernier ne soit aussi mis à part, avec la désignation de groupe atlantique. Le rhéto-roman qui ne consiste qu'en dialectes extrêmement divergents, sera difficile à classer. »

VII. Étant donné que je me suis basée exclusivement sur la morphosyntaxe des langues comparées ici, je ne considère nullement que je suis

1. *Op. cit.*, p. 126.

2. Cf. Amado Alonso, *op. cit.*, p. 113 : « La Galia del norte, conquistada mas tarde, fué latinizada cod mucho menor intensidad... El grado de romanizacion y el grado de sustrato están en razón inversa. »

3. *L'articulation linguistique de la Romania* dans *Boletín de dialectología española*, Barcelona, 1954, p. 37-38.

arrivée à des résultats absolus. (Absolues ne sont d'ailleurs les dates d'aucune statistique.) Toutefois j'espère que, corroborés avec les résultats des recherches faites à base des mêmes principes et opérant avec les mêmes langues, ils contribueront à une plus grande précision des rapports qui caractérisent les langues romanes.

Il me semble important de souligner que pour apprécier justement les relations entre les différentes langues il faut toujours tenir compte de leur interdépendance, des liaisons réciproques qui les unissent.

Enfin, puisque certains résultats obtenus confirment, par une autre voie, l'une ou l'autre des opinions déjà avancées par différents spécialistes, j'ai l'espoir que les autres résultats correspondent aussi à la réalité et qu'ils seront confirmés par des recherches à venir ¹.

Maria ILIESCU.

1. C'est une année après avoir rédigé le présent article que j'ai eu connaissance de l'étude de Žarko Muljačić *Die Klassifikation der romanischen Sprachen*, écrit en juin 1967 et paru dans *Romanistische Jahrbuch XVIII*, 1967. Indépendamment de moi, l'auteur a eu l'idée d'appliquer exactement la même méthode de recherche. Bien que son sujet et aussi son questionnaire différent des miens, l'identité de quelques résultats est frappante, à savoir : 1. le caractère périphérique du roumain, du sarde et du français ; 2. le plus grand rapprochement du catalan à l'espagnol qu'au provençal ; 3. pour le groupe des langues ibéro-romanes identité totale des résultats : l'espagnol et le portugais occupent réciproquement le premier rang, l'un par rapport à l'autre et le catalan se place au deuxième rang par rapport aux deux langues.